



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2019/13

Objet : chapitre 5.2 Fonctionnement des assemblées

Modification du périmètre d'intervention de la commission consultative communication

L'an deux mille dix-neuf, le 28 mars, à 14h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel « Le XXe », à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 28 mars 2019

Date de convocation :
Le 14 mars 2019

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire :25
(33 voix)
En exercice : 25 (33 voix)
Membres présents :
20 (26 Voix)

Membres présents
Vote(s) pour 26
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :
Mlle Jessica GUIARD

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, Président ; **M. Marc VIOSSAT**, Vice Président ;
M. Jean CONREAUX, Vice Président ; **Mme Agnes PIGNATEL**, Secrétaire du
Bureau, **M. Jean BERNARD**, Rapporteur du budget ; **M. Roger MASSE**,
Membre du bureau, **M. Régis BOUCHACOURT**, membre du bureau,
M. Patrick PERNIN, Membre du bureau, **Mme Camille BONNET**, Conseillère
Syndicale Suppléante de M. Christian DURAND, **M. Marc AUDIER**, Conseiller
Syndical ; **Mme Chantal ROUX**, Conseillère Syndicale suppléante de M. Jean
Pierre GANDOIS ; **M. Pierre VOLLAIRE**, Conseiller Syndical,
Mme Marie-Jeanne FAURE, Conseillère Syndicale suppléante de Mme Valérie
GRENARD ; **M. Yves LELONG**, Conseiller Syndical suppléant de M. Robert
FRAYSSINES, **M. Georges GAMBAUDO**, Conseiller Syndical ; **Mlle Jessica
GUIARD**, Conseillère Syndicale, **M. Raymond HONORE**, Conseiller Syndical ;
M. Jean-Michel TRON, Conseiller Syndical ; **M. Jean-Michel PAYOT**,
Conseiller Syndical ; **Mme Valérie ROSSI**, Conseillère Syndicale.

Etaient représentés et excusés :

M. Christian DURAND par Mme Camille BONNET ;
M. Jean Pierre GANDOIS par Mme Chantal ROUX ;
Mme Valérie GRENARD par Mme Marie-Jeanne FAURE ;
M. Robert FRAYSSINES par M. Yves LELONG

Avait donné pouvoir :

Mme Carole CHAUVET à M. Marc VIOSSAT

Etaient Excusés :

Mme Sophie VAGINAY, Vice Présidente, Mme Ginette MOSTACHIE, Conseillère
Syndicale, M. Joël BONNAFFOUX, Conseiller Syndical

Etaient invités et présents :

M. Christian ROMAN, CD05 ; M. Thierry ALLAMANNO, CDV 05 ; M. Denis
NOGUIER, EDF ; M. Christophe THIEBAULT, SPPSP ; M. Olivier PELLOQUIN,
CCSP.

Le Président expose que le Comité Syndical s'appuie depuis la mise en place de son règlement intérieur, sur les travaux des commissions extra-syndicales pour orienter ces décisions.

Dans ce cadre et en préparation des orientations budgétaires, la dernière commission « communication », réunie le 29 janvier 2019, à œuvré sur les différentes actualités du SMADESEP. Ce travail a permis de constater que l'activité syndicale intègre désormais un service portuaire qui constitue un point d'attractivité touristique central du territoire. Aussi, plus de dix ans après sa

mise en place, la commission « communication » juge aujourd'hui important de prendre en considération, dans le périmètre de son action, le volet « commercialisation » des prestations proposées aux clientèles syndicales.

Compte tenu de l'imbrication de ces thématiques, compte tenu aussi de l'expertise technique que la chambre consulaire et les agences départementales de développement peuvent désormais mobiliser pour le compte de l'établissement public, le Président considère effectivement nécessaire cette évolution qui doit amener à améliorer sans cesse l'offre proposée au titre de la destination nautique.

Par la suite, il est proposé la délibération suivante

VU :

- La délibération 2018-41 du 3 octobre 2018 portant élection d'une commission de délégation de services publics
- La délibération n°2018-42 du comité syndical prise en date du 3 octobre 2018 ;

CONSIDERANT :

- Le règlement intérieur du SMADESEP modifié approuvé par délibération du 29 mars 2007 ;
- Que ce règlement intérieur prévoit la mise en place d'une commission extra-syndicale « communication » dont la composition doit être fixée par délibération du Conseil Syndical ;
- Que cette commission a pour objet d'initier ou de préparer à l'attention du conseil syndical des rapports relatifs aux projets de délibérations intéressant cette thématique et d'accompagner par la concertation locale la mise en œuvre ou le suivi des décisions du SMADESEP.
- La nécessité de faire évoluer le périmètre d'intervention de cette commission afin de contribuer au mieux à la promotion et la mise en marché de l'offre nautique syndicale, vitrine touristique de la destination territoriale

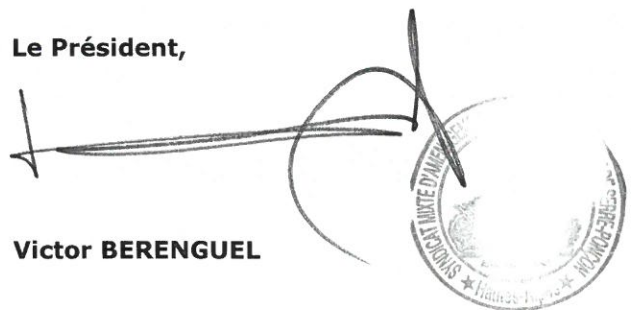
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 28 mars 2019 :

- **DECIDE** de modifier le périmètre de la commission « communication » en la chargeant également d'être force de proposition sur la partie « commercialisation » des prestations syndicales
- **DECIDE** en conséquence d'en modifier l'intitulé, désormais dénommé « communication et commercialisation »
- **MAINTIENT** la composition de la commission à l'identique du résultat de l'élection par délibération du 03 octobre 2018.

Ainsi fait les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Président,



Victor BERENGUEL

Extrait du registre des délibérations N° 2019/13 Page2/2

Membres Adhérents :

Conseil Départemental des Hautes-Alpes, Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence
Communauté de communes de de Serre-Ponçon, Communauté de commune Serre-Ponçon Val d'Avance,
Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
Chambre de commerce et d'industrie des Hautes Alpes

Rue du Morgon, 05160 Savines-le-Lac

e-mail : contact@smadesep.com

Tél : 04 92 44 33 44 - Fax : 04 92 44 33 47

www.serre-poncon.com